

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle

M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc

LA SEANCE EST OUVERTE

LORMONT - Projet de pôle aqualudique "Les Cascades de Garonne" -
☐ **Diagnostic du forage géothermique de Génicart**
☐ **Cofinancements REGION et ADEME - Décision - Autorisations**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux est propriétaire d'un forage géothermique de plus de 1000 mètres de profondeur situé dans le quartier de Génicart à Lormont. Celui-ci a été créé en 1968 afin de développer une ressource en eau potable. Cependant il s'est avéré après analyse de l'eau que son importante teneur en fluor empêchait un tel projet. Depuis lors il est inexploité.

Néanmoins un premier diagnostic a été réalisé en 1997 et a permis de conclure à un bon état général du forage et la possibilité de servir à des activités telles que par exemple, la pisciculture et le chauffage de bassins, mais à la suite duquel aucun projet n'avait été mis en place.

L'intérêt de notre établissement à valoriser les biens dont elle est propriétaire et l'ambition de la Ville de Lormont à développer son attractivité par des projets, ont conduit la Ville et la CUB à envisager la mise à disposition du forage dans le but d'alimenter en eau chaude les bassins du futur pôle aqualudique « Cascades de Garonne ». Le projet comportant un hôtel, des bureaux, des logements et des commerces de proximité, devrait ouvrir dès 2012.

Dans le contrat de co-développement de la Ville de Lormont, la CUB s'est engagée à réaliser le diagnostic du forage géothermique afin de connaître les capacités de cet ouvrage à répondre aux besoins du projet des cascades de Garonne.

Grâce au diagnostic, la capacité de production du forage, sa température, la qualité de l'eau, la pérennité du réservoir aquifère et la nature des autorisations réglementaires à solliciter seront connues.

Le diagnostic sert à vérifier l'intérêt de cette ressource et la possibilité d'alimenter les bassins du pôle « Cascades de Garonne ». L'utilisation de cette ressource naturellement chaude (environ 45°C) permettrait autant d'économie d'énergie sur le chauffage de l'eau pour les bassins.

Cette nouvelle délibération annule et remplace la précédente (n° 2010/0618), suite à la décision du Comité de gestion du PRAE et de la Région Aquitaine d'apporter une aide financière à l'opération, à la place du financement FEDER et en complément de l'ADEME.

Le tableau suivant présente donc le plan de financement de ce projet et les participations sollicitées auprès des partenaires ADEME et Conseil Régional d'Aquitaine, au titre du PRAE (Plan Régional Aquitain pour l'Environnement).

Financement diagnostic forage géothermique Génicart Lormont

Nature des dépenses <i>directement liées au projet</i>	Montant des dépenses en € (T.T.C)	Ressources	Montant	%
Diagnostic du forage géothermique	153 370,97 €	<u>Aides publiques</u>		
		Conseil Régional Aquitaine	46 011,29 €	30%
		ADEME	46 011,29 €	30%
		<u>Sous-total aides publiques</u>	92 022,58 €	60%
		<u>Autofinancement</u>		
		Fonds propres	61 348,39 €	40%
		<u>Sous-total</u>	61 348,39 €	40%
TOTAL	153 370,97 €	TOTAL	153 370,97 €	100%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2009/044 du 10 juillet 2009 sur les contrats de co-développement,

VU la délibération n°2010/0618 du 24 septembre 2010 d'adoption du plan de financement du diagnostic du forage géothermique,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la Communauté Urbaine de Bordeaux à rechercher des cofinancements pour le diagnostic du forage géothermique,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement du projet indiquant les participations sollicitées auprès des partenaires ADEME et Conseil Régional d'Aquitaine, au titre du PRAE ;

ARTICLE 2 : d'autoriser le Président à signer les conventions à venir ;

ARTICLE 3 : d'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie-Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 7 AVRIL 2011

M. NICOLAS FLORIAN

